

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 7 décembre 2018

**7<sup>ème</sup> Commission****N° CP-2018-11-7-4****Service instructeur**

DECS - service appuis et ressources

**Service consulté**

DECS – Coordination de l'Action Culturelle et des Publics

**SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL  
ET AU PATRIMOINE**

Résumé : Au titre des dispositifs relevant de la politique de soutien au développement culturel, il est proposé d'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement pour un montant de 12 000 € en faveur de l'Université Populaire du Rhin.

L'Association Université Populaire du Rhin, présente dans une quarantaine de communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, a pour vocation de poursuivre des actions de formation permanente et d'éducation populaire pour tous les publics. A cet effet, elle sollicite une subvention du Département du Haut-Rhin.

Il est proposé de soutenir ce projet, au titre des dispositifs relevant de la politique de soutien au développement culturel, pour un montant de 12 000 €.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement, en une seule fois, pour un montant de 12 000 € en faveur de l'Association Université Populaire du Rhin ;
- de préciser que les crédits correspondants seront prélevés sur le programme D721 imputation 65-311-6574-2347-371.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT